****

**CHARGÉ.E DE MISSION « PLAN DE GESTION »**

**Spécialité botanique/phytosociologie**

**Catégorie hiérarchique** : A

**Intitulé du poste** : Chargé.e de mission « Biodiversité » F/H

**Positionnement hiérarchique** : Directeur, Directrice adjointe

**Résidence administrative** : Sainte-Anastasie (30)

**Conditions d’emploi** : CDD de 12 mois renouvelables - rémunération selon expérience professionnelle.

**Le territoire**

Les gorges du Gardon constituent un espace naturel méditerranéen hors du commun et sauvage car elles sont exemptes de route longeant le cours d’eau et sont bordées au Sud par un camp militaire qui les préserve de l’urbanisation.

Elles sont à la fois un haut lieu paysager et un hotspot de biodiversité qui abrite une faune et une flore remarquables et protégées. Les gorges du Gardon sont également un site au sein duquel le patrimoine culturel et historique est majeur comme en témoigne la présence de la grotte de Baume Latrone, de l’ermitage Saint-Vérédème et du Pont du Gard, pour ne citer qu’eux.

La diversité des paysages, espèces et écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d’assurer la préservation et la protection de ce patrimoine dont la valeur est reconnue au niveau national et international. En effet, le site a été classé, au titre de la loi du 2 mai 1930, dès 1982 puis étendu en 2013. Il fait partie du réseau européen Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats et fait l’objet d’une Opération Grand Site.

Les gorges du Gardon ont été reconnues en 2015 par l’UNESCO dans le cadre du programme sur l’Homme et la Biosphère (Man And Biosphère) à la fois pour la qualité de leurs richesses naturelles mais aussi pour l’engagement des acteurs locaux dans des démarches de développement durable. Elles ont été désignées à ce titre « Réserve de biosphère » et ont intégré le réseau mondial qui comprend à ce jour 738 réserves dans le Monde.

**La structure d’accueil**

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a été créé en 1993 par le Département du Gard et 10 communes.

Le SMGG a pour objet principal la gestion, la protection, l’aménagement, l’animation, la promotion et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.

Il assure sur le territoire du Grand Site et de la Réserve de biosphère la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, d’animation et de développement conduites par ses partenaires et au sein d’autres territoires par voie de convention.

Il intervient dans les domaines suivants :

* La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de la vie
* L’aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
* L’accueil, l’information, la formation et l’éducation à l’environnement, l’inclusion sociale de tous les publics

Le périmètre d’action historique du Syndicat mixte des gorges du Gardon s’est élargi au fil des années d’un point de vue géographique et thématique. Il porte de nombreux programmes en lien avec ces missions sur un vaste périmètre s’étendant désormais, selon les thématiques, jusqu’aux gorges de la Cèze : Opération Grand Site, animation de 7 sites Natura 2000, coordonnateur d’un LIFE-Nature, Mesures Agro-Environnementales et climatiques...

Il est également le coordonnateur depuis 2015 de la Réserve mondiale de biosphère des gorges du Gardon, désignation accordée au territoire par l’UNESCO et qui permet une reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager des gorges du Gardon à l’échelle mondiale. A tous ces titres, le SMGG est amené à conduire des missions pluridisciplinaires dans un grand nombre de domaines (non exhaustif) : paysages, gestion des espaces naturels, agriculture durable, transition écologique et énergétique, accueil et sensibilisation en s’appuyant sur 2 équipements (la Maison du castor et la Maison des gorges du Gardon) …

Pour plus d’informations sur les missions du Syndicat mixte, consulter le site internet [www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)

**Le contexte local**

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon et le Ministère des armées ont noué des relations partenariales dès 2005 et n’ont cessé depuis quasiment 20 ans de mener des projets de coopération pour préserver la biodiversité du camp des garrigues. En effet, le projet LIFE Défense nature 2 Mil qui a débuté en 2012 et la désignation du Syndicat mixte en tant que structure animatrice du site Natura 2000 du Camp des garrigues en 2014 ont permis de mettre en œuvre de multiples mesures de gestion favorables à la faune et la flore : travaux d’ouverture des milieux, dépollution de l’aven des trois pigeons, création de garennes et placettes pour le Vautour percnoptère, installation d’éleveurs ovins sur le site, suivis naturalistes, sensibilisation des militaires, Mesures Agro-Environnementales et climatiques pour les éleveurs, convention de gestion de gîtes à chiroptères…

L’armée a souhaité conforter ce partenariat historique en signant une convention locale de coopération avec le SMGG. Cette convention vient entériner 20 ans de coopération, le plus souvent informelle et, devrait permettre de mieux concilier préservation écologique du Camp des garrigues et activités militaires nécessaires à l’entrainement des troupes. L’élaboration, dans un premier temps, d’un plan de gestion du site constituera la pierre angulaire de ces nouvelles modalités de coopération et de gestion. Ce plan de gestion aura le mérite de porter sur la totalité de l’emprise militaire, soit 4745.67 ha, alors que le Document d’Objectif Natura 2000 concerne uniquement la Zone de Protection Spéciale soit 2089 ha.

Le SMGG souhaite recruter un.e chargé.e de mission dans le cadre de l’élaboration du plan de gestion sur le Camp militaire des Garrigues. Il ou elle sera plus particulièrement chargé.e de réaliser la cartographie des habitats et d’engager l’élaboration du plan de gestion.

**MISSIONS**

1. Gestion/pilotage du plan de gestion (30%)

* Appliquer la méthodologie de Réserve Naturelle de France (cahier technique 88) pour élaborer le plan de gestion du camp des garrigues en lien avec les équipes du Syndicat mixte et l’armée.
* Compiler la bibliographie et les séries de données collectées pour les synthétiser et les mettre en forme (cartographie) dans le but de définir les enjeux.
* Organiser et animer des réunions de travail thématiques avec les acteurs identifiés et impliqués dans la gestion du camp militaire.
* Être force de proposition et définir l’arborescence et le tableau de bord du plan de gestion.
* Préparer des documents vulgarisés pour rendre compte de la finalité du plan de gestion et des travaux menés.

1. Réalisation d’une cartographie des habitats (70%)

* Relevés floristiques et phytosociologiques.
* Caractérisation et cartographie d’habitats naturels sur la base de la photo-interprétation, des données collectées sur le terrain et de la bibliographie.
* Analyse de l’état de conservation des habitats.
* Évaluation des enjeux et menaces et propositions de mesures de gestion ou de protection.

**CONDITIONS D’EXERCICE**

- Poste contractuel - CDD de 12 mois à temps complet renouvelable

- Date de prise de poste : 1er avril 2025

- Cadre d’emploi des ingénieurs territoriaux

- Lieu de travail : Maison du Grand Site – Hameau de Russan – 2 rue de la Pente – 30190 Sainte-Anastasie

- Télétravail possible 1j/semaine

- Poste à pourvoir à temps complet – 35 h annualisées

- Permis B indispensable

- Rémunération selon grille de la fonction publique

- CNAS, participation employeur pour la santé et la prévoyance

**PROFIL RECHERCHÉ**

*Formation requise* : BAC + 5 (diplôme d’ingénieur ou M2 dans le domaine de l’environnement)

*Connaissances/compétences indispensables et appréciées :*

- Solides connaissances en botanique et phytosociologie,

- Autres connaissances naturalistes généralistes appréciées,

- Expérience du travail de terrain (détermination de flore, relevés floristiques et phytosociologiques, caractérisation des végétations…),

- Connaissance des politiques de protection des espaces naturels,

- Gestion et conduite de projet,

- Connaissance de la méthodologie CT88 de RNF serait un plus,

- Démarches participatives, concertation, animation territoriale.

*Savoir-faire :*

- Maitrise des outils bureautiques, des bases de données naturalistes et cartographiques (Qgis),

- Rigueur scientifique,

- Capacités à animer des réunions et travailler en équipe,

- Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse,

- Qualités d’expression en public.

*Savoir-être :*

- Autonomie, disponibilité, rigueur et organisation,

- Écoute et aptitude à la négociation,

- Adaptabilité et initiative.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

-

**POUR CANDIDATER**

Les candidatures constituées d’une lettre de motivation et d’un CV doivent être adressées par mail à l’attention de Madame la Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon aux deux adresses suivantes :

jm.chanabe@gorgesdugardon.fr et b.guerry@gorgesdugardon.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20/03/2025**.

Plus de renseignements sur www.gorgesdugardon.fr